



DU PHARMACOLOGIE DE L'ORDONNANCE



Structure de
formation

Faculté de
pharmacie



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Ce projet de formation répond au besoin de formation des professionnels de santé de maîtriser les bases pharmacologiques du médicament de l'ordonnance dans leur pratique médicale et pharmaceutique quotidienne.

Il répond également aux besoins des pharmaciens souhaitant se préparer à un retour à l'officine ainsi qu'à tout professionnels de santé souhaitant réactualiser ses connaissances et compétences

Objectifs

Cette formation a pour objectif de dispenser, mettre à jour et/ou réactiver, de manière synthétique et intégrative, les connaissances pharmacologiques nécessaires à l'exercice des professions médicales en lien avec le médicament.

1- Synthèse & rappels

- * Connaissance des classes pharmaco-thérapeutiques des médicaments étudiés
- * Connaissance du contexte physiopathologique des médicaments étudiés
- * Conseil associé à la prescription et à la délivrance des médicaments étudiés

2- Maîtriser l'ordonnance

- * Pharmacologie des médicaments prescrits et conséquences (indications, effets secondaires et interactions principales)
- * Physiopathologie et spécificités du traitement (en lien avec la pharmacologie des médicaments)
- * La pharmacologie comme base du conseil associé au médicament

3- Auto-formation sur le médicament

- * Acquérir les bases de la recherche d'information indépendante
- * Méthodologie de la recherche et de l'extraction de l'information

4- Evaluation de la pratique professionnelle (EPP)

- * Evaluation de l'évolution des acquis par test différentiel en début et fin de formation

5- Cas particulier des modules DPC – Structure des modules (Points 1 à 3)

- * Phase 1 : EPP initiale pour chaque module (Evaluation des Pratiques Professionnelles)
 - Temps dédié équivalent à 5% du module soit 1h
 - Auto-évaluation supervisée par les formateurs avec analyse et restitution personnelle des résultats
- * Phase 2 : Acquisition & perfectionnement des connaissances & compétences



- Temps dédié équivalent à 90% du module soit 18h
- Définition des objectifs pédagogiques et des modalités de formation
- Cours magistraux et travaux dirigés sur supports pédagogiques et mise en situation avec réflexions sur les cas et connaissances associées à ces cas
- Challenge tests réguliers d'acquisition des connaissances et de leur conversion en compétences
- * Phase 3 : EPP finale pour chaque module (Evaluation des Pratiques Professionnelles)
- Temps dédié équivalent à 5% du module soit 1h
- Auto-évaluation supervisée par les formateurs avec analyse et restitution personnelle des résultats

Savoir faire et compétences

- Renforcer et consolider la maîtrise pharmacologique et physiopathologique des médicaments lors de la rédaction et de la délivrance de l'ordonnance.
- Développement de la mobilisation des connaissances pharmacologiques dans la pratique de la compétence professionnelle.
- Optimisation de la prise en charge pharmacothérapeutique des patients et la qualité/sécurité des soins médicamenteux à travers la pharmacologie de l'ordonnance.
- Optimisation des interactions médecin, pharmacien et patient sur la base du médicament, du conseil et de l'éducation thérapeutique associée.
- Utilisation des outils de recherche d'informations sur la pharmacologie des médicaments

Organisation

Contrôle des connaissances

Un oral de 15 minutes.

Admission

Conditions d'accès

Candidatures :

envoyer CV + lettre de motivation à [✉ pharma-du@umontpellier.fr](mailto:pharma-du@umontpellier.fr)

Public cible

Formation initiale :

Etudiants ayant validé la 5^e année des études pharmaceutiques

Etudiant ayant validé la 5^e année des études de médecine

Formation continue

Pharmaciens non officinaux souhaitant se reconvertir vers l'officine

Pharmaciens d'officine (remise à niveau et formation continue)

Professionnel de santé diplômé en contact avec le médicament

Autres :

Tout professionnel de santé diplômé (Infirmier(e), Préparateur(trice) en pharmacie...).



Ingénieurs de la santé et tout professionnel de santé après
examen de la candidature.

Et après

Insertion professionnelle

Débouchés professionnels visés :

Formation des professionnels de santé diplômés pour
consolider leur pratique quotidienne au contact des patients
et de leurs demandes / Remise à niveaux des professionnels
de santé en reconversion

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Patrick Poucheret

☎ +33 4 11 75 95 07

✉ patrick.poucheret@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Pharmacie



Programme

Organisation

Durée de la formation :

Etudiants et hors étudiants DPC : 80 heures d'enseignement en présentiel

DPC :

- Division en 4 modules pour les DPC
- Tout module validé est définitivement acquis
- Ce maintien de validité des modules permet aux DPC de cumuler les 4 modules dans le temps pour obtenir le DU
- Composition des modules :

* Module 1 : Médicaments et système nerveux

* Module 2 : Médicaments et système cardiovasculaire

* Module 3 : Médicaments et maladies métaboliques

* Module 4 : Médicaments antalgiques, anti-inflammatoires et anti-infectieux

Début d'enseignement : 15 janvier

Fin d'enseignement : 15 juin

Période d'examen : du 15 au 30 juin